GERONT'INFOS

FLASH INFOS - COVID 19

Territoire d'AUBAGNE-LA CIOTAT

N°01 | 27 MARS 2020 |



Chers partenaires,

Nous vivons une situation inédite qui destabilise chacun et chacune d'entre nous, personnellement et professionnellement.

Face à cette situation, l'offre se réorganise, des solidarités se créent et de nouvelles modalités de coopération et de partenariats se tissent à tous les niveaux. Nous, les services d'appui en gérontologie, avons souhaité unir nos compétences et partager nos ressources pour vous aider et vous accompagner tout au long de cette période et mettre à votre disposition toutes les informations utiles à vos interventions. Pour cela :

- Nous vous enverrons régulièrement ce Flash Infos dans lequel vous trouverez de l'information concrète et ciblée relatives aux organisations, besoins et pratiques des professionnels et des structures sociales, médico-sociales et sanitaires du territoire Aubagne La Ciotat.
- Nous constituons une base de données mutualisée sur les ressources du territoire pouvant aider à une meilleure organisation médico-sociale. Ces réponses seront d'autant plus pertinentes que nous disposons de données actualisées. N'hésitez pas à nous faire remonter régulièrement tout changement ou évolution de votre situation ou toute autre information utile dont vous disposez.
- Nous nous tenons **à votre disposition** par mail ou par téléphone. N'hésitez pas à nous joindre :

Information, orientation, évaluation, appui technique pour tous les domaines de la vie quotidienne	Pôle Infos seniors Garlaban- Calanques	Antenne de La Ciotat 04.42.83.35.90 / 07.89.27.88.61	infoseniors13.laciotat@orange.fr
		Antenne d'Aubagne + d'Allauch 06.41.47.17.53	infoseniors13.aubagne@gmail.com
Coordination du maintien à domicile personnes âgées avec troubles cognitifs	MAIA Aubagne-La Ciotat	07 50 59 39 56	maia.aubagnelaciotat@gmail.com
Accompagnement/soutien de proches aidant des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparantées	Fil Rouge Alzheimer	07 81 12 52 68	filrougealzheimer@gmail.com
Information et orientation, sorties d'hospitalisation, prise en charge médicale, situations complexes tout âge	PTA Pratic'Santé	06 49 56 06 07	contact@pratic-sante.fr

SOMMAIRE

ORGANISATION DE L'OFFRE SANITAIRE, SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE DU TERRITOIRE	2
OFFRE SANITAIRE ET PARAMEDICALE	. 2
CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE	. 4
OFFRE SOCIALE	. 5
OFFRE MEDICO-SOCIALE	. 6
SERVICES DE PORTAGE DE REPAS ET LIVRAISON	. 7
LIEN SOCIAL ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT	. 8
BON A SAVOIR	9
NOUVEAUX OUTILS	11
LIENS UTILES	12

ORGANISATION DE L'OFFRE SANITAIRE, SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE DU TERRITOIRE



Hopital et cliniques

Centre hospitalier d'Aubaane

- Mobilisation de toutes les compétences infirmières disponibles afin de participer à la prise en charge des patients au sein de notre secteur COVID, aux urgences, en réanimation ou dans le secteur d'hospitalisation dédié.
- Mobilisation incluant des formations type prodiguées avec la plate-forme de simulation de l'AP-HM, logement en cas de nécessité dans les hôtels environnants du Centre Hospitalier d'Aubagne (centre-ville), rémunération sous la forme de contrats de vacataires attractifs.
- Contact: Centre Hospitalier d'Aubagne via la Direction des Soins, monique.laupretre@ch-aubagne.fr

Hospitalisation à domicile (HAD)

Les trois HAD du territoire (HAD du CH d'Aubagne, HAD du CH de La Ciotat et HAD Bouches du Rhône Est) maintiennent leurs interventions et leurs activités en EHPAD.

Exercice libéral

Regroupement des professionnels de santé sur le territoire d'Aubagne

De nombreux professionnels de santé du territoire d'Aubagne se sont regroupés et ont développé un **outil de coordination médicale.** Il s'agit d'un formulaire à remplir et qui permet à tout professionnel libéral d'indiquer ses disponibilités pour :

- Etre présent en PMA à l'hôpital,
- Prendre en charge des patients COVID+ (y compris en téléconsultations assistées)

- Assurer le télésuivi des patients confinés
- Participer à la gestion du matériel collecté et sa distribution vers les confrères

Pour **compléter le formulaire** : <u>lien formulaire</u> Pour accéder à l'**agenda** : accès agenda

Pour toute question ou aide sur l'utilisation de l'outil : psta.covid19@gmail.com

Cabinet Médical des Médecins du Brégadan

- Consultation uniquement sur rendez-vous

Constitution d'une équipe mobile d'infirmiers volontaires

- Visite à domicile des patients infectés ayants besoin de soins.
- Intervention sur 5 communes : La Ciotat Ceyreste Cassis Roquefort La Bédoule Carnoux en Provence (en cours d'organisation)
- Contact par sms au 06 61 56 56 90 ou au 06 49 84 37 63

Soins Palliatifs

- Mise en place d'une hotline « Soins Palliatifs PACA » avec des numéros d'astreinte par département. L'objectif de ces numéros d'astreintes est de mettre en place un appui téléphonique par des médecins experts en soins palliatifs dans la gestion de soins de confort adaptés aux personnes en fin de vie,
- Sur les Bouches du Rhone toute la semaine (Lundi au vendredi : 9h/20h ; Weekend : 9h/17h). Première ligne : IDE, si besoin orientation sur médecin d'astreinte.
- Contact: RESP 13 et appui ESMP/USP 13 <u>secr.reseau.psp13@e-santepaca.fr</u> 06 21 04 43 31

Centre de santé Aubagne

Global Soins Innovation

- Continuité du service
- En mesure d'augmenter leur capacité d'accueil de patients, en soins de ville, curatif ou préventif.
- Contact: Mme FOURCADE directrice adjointe 06 73 02 47 82

Structures psychiatriques

CMP et Hôpital de jour pour personnes âgées

- **Fermé** jusqu'à nouvel ordre

Réseau de santé « Santé croisée »

- Arrêt de l'accueil de nouveaux patients en éducation thérapeutique pour les patients Risques cardiovasculaires, DT2, Obèses, Rhumatismes inflammatoires.
- Appui maintenu pour les patientes ayant un diabète gestationnel avec notamment des séances diététiques par skype ou par téléphone ainsi que les séances IDE à domicile pour les soins
- Poursuite des activités sur l'appui des parcours complexes DT2 et les soins

- Des conseils pour de l'activité physique adaptée aux risques cardio-vasculaires durant le confinement sur le internet : https://www.sante-croisee.fr/

Urgences opticien

- Mise en place d'un **dispositif de service minimum** destiné aux patients pour le suivi des demandes urgentes
- **Actes réalisés**: renouvellement des équipements cassés ou perdus, renouvellement des équipements inadaptés uniquement sur ordonnance précisant le caractère d'urgence, délivrance d'équipement optique pour tout personnel soignant dans le cadre du plan Covid19
- Pour connaitre les **magasins ouverts** : https://www.urgenceopticien.fr/



CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE

	CHIRES COMMONAUX D'ACTION SOCIALE
CCAS La Ciotat	- Service de livraison de courses pour les personnes isolées/fragiles
04 42 08 88 39	par le biais de commerces de proximité.
CCAS Aubagne	- Fermeture au public
04 42 18 19 54	- Mise en place du télétravail
CCAS Carnoux	- Permanence téléphonique par l'adjointe au maire
04 42 73 49 00	- Veille sanitaire 04 42 73 49 00 choix 5
	- Portage de repas renforcé
CCAS Cassis	- Permanence téléphonique assurée
04 42 18 36 87	- Foyer restaurant transformé en service de livraison de repas à
	domicile
CCAS Ceyreste	- Informations à venir (en attente)
04 42 32 50 84	
CCAS Gemenos	- Fermeture au public
04 42 32 73 86	- Permanence téléphonique assurée au 04 42 32 73 86
	- MAD continuité du service et possibilité livraison de courses
	 Portage de repas continuité du service
CCAS Roquefort	- Fermeture au public
la Bédoule	- Permanence téléphonique assurée par la mairie
04 42 73 2112	
CCAS Cuges les	- Fermeture au public
Pins	- Permanence téléphonique assurée : 07 88 48 96 20 / 06 45 77 90
07 88 48 96 20	10
06 45 77 90 10	- Equipe en télétravail : vad possibles pour les situations
	d'urgence
	- Ligne téléphonique ASTREINTE 7j/7 : 07 88 48 96 20 / 06 45 77 90
	10
	- Maintien du lien par téléphone avec leurs bénéficiaires

	- Continuité du service MAD
	- Livraison de plateau repas et réserve prévue pour d'éventuelles
	demandes supplémentaires.
CCAS La Penne	- Fermeture au public
sur Huveaune	- Permanence téléphonique tous les jours 8h30-12h et de 14h-
04 91 88 44 00	17h30
	- Service MAD : continuité du service
CCAS Auriol	- Fermeture au public
04 42 04 45 15	- Permanence téléphonique assurée 8h-12h et de 13h30-17h30
CCAS Allauch	- Fermeture au public
04 91 10 44 30	- Permanence téléphonique assurée
CCAS Plan-de-	- Fermeture au public
Cuques	- Permanence téléphonique assurée du lundi au vendredi de
04 91 10 42 00	8h45 à 12h et de 13h30 à 17h



SERVICE DU DEPARTEMENT

Service APA

- **Les médecin experts évaluateurs** ne font plus de visites à domicile. Les évaluation des certificats médicaux se font uniquement sur pièce.
- Les modifications des plans d'aides APA se font uniquement pour les situations suivantes : situations d'urgences, situations fragiles, personnes isolées, personnes bénéficiaires de l'APA et sortantes d'hospitalisation ou de SRR.
- Toute demande papier par courrier est à proscrire et la procédure de l'APA en urgence est modifiée. Les demandes sont à scanner et les urgences ou situations particulières sont à adresser par mail : infoapa13@cg13.fr
- Sont traitées en priorité, par téléphone et par les assistantes sociales APA, les **demandes des personnes en GIR 1 et 2 et isolées** puis les demandes de personnes en GIR 3 et 4 et isolées.
- La plateforme APA est délocalisée vers les n° <u>suivants à ne contacter qu'en cas</u> <u>d'urgence</u> : 06.80.72.55.05. 07.63.60.05.21. 07.63.60.05.24. 07.63.60.05.20.

Aide sociale

- Possibilité de **déclencher des dossiers aide sociale en urgence** pour du portage de repas par exemple
- Contacts: Mme Patricia BRUTUS patricia.brutus@departement13.fr

MDPH

- **Fermeture au public** jusqu'à nouvel ordre mais les RDV programmés et concernant des situations d'urgences sont maintenus.
- Accueil téléphonique renforcé : 0 800 814 844
- **Contact** par mail: accueil.information.mdph@mdph13.fr
- **Suivi à distance des demandes**, surtout pour les demandes d'accord ou de renouvellement PCH.
- Maintien de la CDAPH pour les situations d'urgences.
- Mise en place d'un circuit de traitement court pour accompagner les situations de retour au domicile de personnes en situation de handicap jusque-là accueillies en établissement médico-social

Sud'Eval

- Equipe en télétravail et visites à domicile suspendues
- Évaluations CARSAT maintenues par téléphone:
 - pour 1 ere demandes : 1 er accord après évaluation téléphonique
 - pour les renouvellements : pas de visite, évaluations téléphoniques suffisantes.
- Dossiers habitat suspendus (visite obligatoire) malgré de nombreuses demandes

Service Social Carsat Sud-Est

- Assistantes sociales en télétravail. **Contact par mail** uniquement (ou message vocal)
- Maintien des évaluations par téléphone (suspension des VAD et permanences).
- Traitement des ARDH est maintenu
- **Renouvellement automatique des PAP** à 3 mois
- Plus de traitement des demandes d'ASIR

Service Social SNCF

- Assistantes sociales en télétravail. Contact par mail et téléphone
- Renforcement du lien avec les bénéficiaires par téléphone
- Veille permanente sur les situations fragiles et isolées

Service Action Sociale – caisses de retraite complémentaire AGIRC ARRCO

- Equipe en télétravail



Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

La majorité des services d'aides et d'accompagnement à domicile rencontrent des difficultés de personnel et d'approvisionnement de masques. Cependant, les interventions vers les personnes isolées et pour les actes essentiels demeurent très largement maintenues. Le **Conseil Départemental** soutient la mise en place des plans d'aides APA pour les plus fragiles et les plus isolés par la mise en œuvre d'une nouvelle organisation :

Services de soins infirmiers à domicile

Les SSIAD du territoire assurent la **continuité des soins** mais signalent une réduction de la fréquence de leurs interventions.

Pour toute rupture de parcours ou manque d'interventions à domicile : se rapprocher du Pôle Infos seniors Garlaban-Calanques (Cf. contacts en page 1)

Etablissement d'Hebergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

L'hébergement en EHPAD, de manière temporaire ou non, est toujours possible pour certains établissements mais avec la mise en œuvre de nouveaux protocoles concernant l'admission. Si vous rencontrez des difficultés à trouver un établissement ou vous posez des questions vous pouvez contacter les Pôles Infos Séniors qui peuvent vous apporter un appui technique.

Les EHPAD du territoire proposant des places en hébergement temporaire :

- Kalliste (La Ciotat)
- Les Jardins d'Athéna (La Bouilladisse)
- Domaine de la source (Roquefort La Bédoule)
- Les Opalines (La Ciotat)
- KORIAN Val Pré (Aubagne)
- KORIAN Mas des Ainés (Gémenos)
- KORIAN Claude Debussy (Carnoux)
- Résidence d'Azur Colisée (Roquefort La Bédoule)
- Résidence La Provence (Allauch)

Equipes spécialisées Alzheimer (ESA)

Les Equipes Spécialisées Alzheimer du territoire ont **suspendu leurs activités** jusqu'à nouvel ordre.

Accueil de jour spécialisé Alzheimer

Tous les accueils de jour du territoire ont suspendu leur activité jusqu'à nouvel ordre.

Ergothérapeutes

Le Centre Régional d'Ergothérapeutes, Etudes, Diagnostics, Adaptations, Techniques (CREEDAT) **interrompt les visites** à domicile



SERVICES DE PORTAGE DE REPAS ET LIVRAISON

Service de portage de repas

L'ensemble des services de portage de repas continuent leur activité.

Pour accéder à la liste des services, se rapprocher du Pôle Infos seniors Garlaban-Calanques

Cuisine Centrale d'Aix en Provence

- Dons de plateaux repas sur tout le département
- Livraison gratuite sur les sites avec la quantité souhaitée
- Contact: M. Laurent 0619775848, ou Mr Oger: ogerp@mairie-aixenprovence.fr

Service de portage de repas du CCAS de la Ciotat

- Possibilité **d'augmenter leurs capacités de livraison de 60 à 100 plateaux repas** par jour pour les personnes isolées sans aidant disponible.

Commerces ouverts qui font des livraisons :

La Chambre des Commerces et de l'Industrie d'Aix Marseille Provence a mis en ligne une **carte interactive** recensant les **commerces** qui font des livraisons, **par commune et type de services** Pour accéder à la carte : https://tools.ccimp.com/covid-carte-commerces/



LIEN SOCIAL ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Pôle Culture et vie locale de Gémenos

- Suspension de l'activité des services

Maisons du Bel Age

- Suspension de l'activité des services

Pôle Aubagne Seniors

- Transfert des appels sur le téléphone de la responsable et modification messagerie pour informer des lignes des partenaires

Petits Frères des Pauvres

- Maintien et renfort du contact téléphonique avec leurs bénéficiaires
- Permanence téléphonique de 15h à 20H tous les jours de la semaine destinée aux personnes de plus de 50 ans souffrant de solitude et d'isolement. Appel anonyme et grauit à partir d'une **ligne d'écoute nationale « Solitud'Ecoute »**: 0 800 47 47 88
- Proposition de **petits services** (petites courses, pharmacie, courrier) pour les personnes vulnérables
- Proposition **ressources alimentaires et financières** pour les situations fragiles (voir détails modalités avec eux)

Croix Rouge Française

- Propose un service d'écoute et de livraison solidaire pour toute personne vulnérable et isolée : 09.70.28.30.00 – 7j/7 de 8h à 20h

Secours catholique Aubagne

- Suspension de l'activité

Secours populaire Aubagne

- Possibilité de colis pour les 15 prochains jours (début avril)
- Problématique rencontrée : des bénévoles essentiellement âgés d'où l'impossibilité de continuer leur activité

Maison des seniors de la Ciotat

- Fermeture jusqu'à nouvel ordre
- Contacter la mairie en cas de besoin : 04 42 18 36 36

Association « Dialogue & Solidarité »

- L'association propose de **l'écoute et du soutien téléphonique** pour les personnes en **situation de veuvage**.
- Une permanence téléphone est assurée le vendredi.
- Contact: Psychologue, Mme GUELFUCCI 04 96 11 07 99

BON A SAVOIR



PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS : TRIBUNAUX ET CHANCELLERIE

- Activité à maintenir avec le pénal, la protection des mineurs et les référés (procédures d'urgences)
- Report des audiences liées aux mesures de protection juridiques
- Sauvegarde avec mandats spéciaux pour pallier les carences de procédure
- Pour plus d'infos : cf. <u>circulaire p12</u> et 13

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AUX PROFESSIONNELS

- Association **« Soins aux Professionnels en Santé »** psychologues bénévoles 24/24, 7/7: **08.05.23.23.36**
- **Psychologues solidaires** qui proposent des téléconsultations gratuites : https://psychologues-solidaires.fr/
- Conseil National de l'Ordre des Médecins, numéro vert : 0800.288.038 24/24, 7/7
- Ministère, professionnels de santé en difficulté : 0800.800.854
- Ministère, médecins et aux internes : 0826.000.401

DEMANDE DE RENFORT MEDICAUX ET PARAMEDICAUX POUR LES ETABLISSEMENTS :

L'ARS propose un formulaire un formulaire pour leur faire part de vos besoins et vous mettrons en relation avec des volontaires.

Pour accéder au formulaire : lien formulaire ars

DISPOSITIF DE MOBILISATION DES ETUDIANTS EN TRAVAIL SOCIAL A DESTINATION DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES DU SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

Ce dispositif est mis en place par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale PACA pour les structures et secteurs suivants : l'hébergement d'urgence, la protection de l'enfance, l'accueil de personnes âgées et handicapées et les services à domicile.

Toute intervention se fera dans le cadre d'une **convention de stage** ou d'un contrat à durée déterminée, et dans le respect des consignes sanitaires mises en place pour faire face à la crise du COVID19.

Pour accéder au questionnaire en ligne pour du renfort en personnel: <u>lien renfort personnel</u>

PLATEFORME D'APPEL A LA MOBILISATION CITOYENNE FACE AU COVID-19 POUR LA REALISATION DE MISSIONS IDENTIFIEES COMME VITALES :

- Cette mobilisation citoyenne dénommée « réserve civique » proposent des interventions parmi 4 missions identifiées comme vitales: l'aide alimentaire et d'urgence, la garde exceptionnelle d'enfants (soignants et structures de l'aide sociale à l'enfance), le lien avec les personnes fragiles isolées, la solidarité de proximité
- Pour plus d'informations : https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/

ORDONNANCE RELATIVE A UNE PROLONGATION DES DROITS SOCIAUX POUR FAIRE FACE A L'EPIDEMIE DE COVID-19

- La LOI n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence introduit de nouvelles mesures relatives aux établissements de santé, établissements sociaux et médico-sociaux et l'accès aux droits et aux soins. Cette loi, dans son article 11, autorise le gouvernement à prendre des mesures afin d'assurer la continuité des droits des assurés sociaux et leur accès aux soins, notamment en évitant des ruptures liées à l'impossibilité de remplir un dossier ou à l'impossibilité de réunir une commission d'attribution.
- Les droits et les prestations concernés sont les suivants: AAH et le complément de ressource, AEEH et ses compléments, la carte mobilité inclusion (CMI), la PCH (volets aides humaines, charges exceptionnelles et aides animalières), l'Aide Médicale d'Etat (AME), la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) et l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS), le Revenu de solidarité active (RSA)
- L'ordonnance ne vise pas les aides suivantes : APA et ASPA, Aide sociale à l'hébergement, APL

ATTESTATION DE DEPLACEMENT DEROGATOIRE

- **Nouvelle attestation de déplacement dérogatoire** à compter du 23 mars 2020. Pour y accéder : lien
- Ancienne attestation de déplacement dérogatoire dans la **méthode « FACILE A LIRE ET A COMPRENDRE ».** Il s'agit de l'ancienne version mais elle reste valable en y ajoutant l'heure de début de sortie. Pour y accéder : <u>attestation simplifiée</u>

DISTRIBUTION DE TABLETTES NUMERIQUES

La Fondation Boulanger et la Fondation Hôpitaux de Paris-hôpitaux de France vont distribuer gracieusement **10.000 tablettes (équipés de caméras)** à des hôpitaux et Ehpad (excepté les privés commerciaux).

Toute **demande de tablette se fait par mail** à : <u>directionprojets@fondationhopitaux.fr</u> en précisant statut de l'EHPAD, l'adresse et le nombre de tablettes souhaitées.

La Fondation Hôpitaux de Paris-hôpitaux de France recueillera les demandes directement auprès des structures puis déterminera les affectations des tablettes dans la limite de 10 tablettes par établissement.

SIGNALEMENT DES CAS DE COVID19 EN ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL

La procédure habituelle des signalements de maladie infectieuse à potentiel épidémique s'applique :

- Signalement d'une Infection respiratoire aigüe (IRA) <u>via le portail de signalement</u> des événements sanitaires indésirables
- Le weekend : ars13-alerte@ars.sante.fr
- En cas de transmission de données personnelles ars-paca-vss@ars.sante.fr
- En cas d'urgence, appeler le 04.13.55.80.00

Un contact sera pris avec directeur d'établissement et le médecin coordonnateur pour vous indiquer les consignes, les outils de gestions des cas et de suivi de la situation.

TERCOVID19 - PLATEFORME DE COORDINATION DES PATIENTS COVID19

- TerCOVID propose un dossier patient structuré avec un volet ville et un volet hôpital et permet d'organiser le suivi de l'ensemble de vos patients COVID19, d'assurer la traçabilité des actions, et de faciliter la transmission des informations entre tous les acteurs du parcours.
- Pour accéder à l'outil : lien

NOUVEAUX OUTILS



- Informations sur l'approvisionnement en masques des établissements médicosociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : <u>lien</u>
- Fiche d'informations sur la conduite à tenir envers les professionnels et publics (familles et personnes accueuillies) en phase épidémique de coronavirus COVID-19 : <u>lien</u>
- **Fiche nationale pour les professionnels de santé** « prise en charge en ville par les médecins de ville des patients symptomatiques en phase épidémique » : <u>lien</u>
- Fiche nationale de **conduite à tenir dans les établissements et services de soins de suite et de réadaptation** en cas, notamment d'accueil de patient COVID+ : <u>lien</u>

LIENS UTILES



- Le réseau UNIOPSS/URIOPSS lance un FLASH info spécial Covid-19 pour suivre l'actualité (textes réglementaires, mobilisations, communiqués, actions, témoignages...). Cette newsletter est ouverte à tous.
 Pour la recevoir tous les jours : lien pour s'inscrire
- Le Comité Régional d'Education pour la Santé se mobilise et consacre son site Internet et ses veilles documentaires au Covid-19.
 Pour s'abonner aux lettres d'informations Covid 19: http://www.cres-paca.org/r/30/les-newsletters-du-cres/
- Le site https://covidiab.fr/ propose un accompagnement spécifique et des conseils adaptés pour les personnes diabétiques au regard du contexte de covid19
- La Fédération des services d'aide à domicile mandataires propose une foire aux questions adaptée au secteur de l'emploi à domicile Pour accéder au site : lien
- Les médias de santé s'unissent et porpose une plateforme d'informations COVID-19 dédiés aux professionnels de santé
 Pour consulter la plateforme : lien
- Le Collège de Médecine Générale (CMG) lance le site « coronaclic » qui recense toutes les informations utiles pour le médecin généraliste : lien

Ce flash info a été réalisé par la MAIA d'Aubagne La Ciotat, le Pôle Info seniors Garlaban-Calanques, la PTA Pratic'Santé et le Fil Rouge Alzheimer. Les informations qu'il contient sont <u>non-exhaustives</u> et <u>susceptibles d'évoluer</u> au regard de l'activité et de l'organisation du territoire d'Aubagne / La Ciotat. Il s'agit d'un <u>outil « support »</u> pour aider les professionnels du territoire à faire face à l'épidémie de Covid19.







